

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2008-249 du 25 septembre 2008 portant nomination d'expert auprès de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments

NOR : *SJSM0830984S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles R. 5122-40 à R. 5122-47 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2008-01 du 23 janvier 2008 portant nomination d'experts auprès de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Taillibert (Sophie) est nommée expert auprès de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments, à titre complémentaire pour l'année 2008.

Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité et des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 25 septembre 2008.

Le directeur général,
J. MARIMBERT